
Conduite et entretien des **RENAULT Mégane** **Diesel Phase 2**



Sommaire

CONDUITE

Combiné d'instruments.....	II
Poste de conduite	V
Démarrage du moteur.....	VI
Boîte de vitesses.....	VII
Transmission automatique.....	VII
Éclairage et signalisation.....	VIII
Essuie-glace et lave-glace.....	X
Aération - Chauffage - Ventilation	XI
Ouvrants.....	XIII
Rétroviseurs	XV
Ceintures de sécurité	XVI
Volant	XVII
Sièges avant.....	XVII
Sacs de sécurité gonflables.....	XVII
Banquette arrière	XIX

ENTRETIEN

Compartiment moteur.....	XXII
Entretien courant	XXIV
Changement de roue.....	XXVIII
Remplacement des lampes	XXIX
Programme d'entretien	XXXIV

COMBINÉ D'INSTRUMENTS

TÉMOINS ET INDICATEURS D'ALERTE - DANGER

1. Témoin de pression d'huile

Il s'allume dès la mise du contact et doit s'éteindre dès que le moteur tourne.

S'il s'allume en cours de route, arrêter immédiatement le moteur et contrôler le niveau d'huile dans le carter-moteur (voir chapitre "Entretien courant").

Si celui-ci est correct, faire contrôler le circuit de lubrification et surtout ne pas rouler avec ce témoin allumé sous peine de graves dommages pour le moteur.

2. Témoin de charge de la batterie

Il s'allume dès la mise du contact et doit s'éteindre dès que le moteur tourne.

Si la courroie est défectueuse ou cassée, la pompe à eau n'est plus entraînée, créant ainsi un risque de surchauffe, dans ce cas, faire appel à un dépanneur. De même, la pompe d'assistance de direction et le compresseur de climatisation (si le véhicule est équipé de cette option) risquent également de ne plus être entraînés.

Si le témoin reste allumé, malgré le bon état de la courroie, faire vérifier d'urgence le circuit de charge.

3. Témoin de surchauffe du liquide de refroidissement

Il s'allume dès la mise du contact et s'éteint dès que le moteur tourne.

S'il s'allume en cours de route, s'arrêter et stopper immédiatement le moteur. Le laisser refroidir avant de vérifier le niveau dans le vase d'expansion (voir chapitre "Entretien courant"). Contrôler également la tension de la courroie d'entraînement de la pompe à eau ainsi que l'état des fusibles ou des relais du groupe motoventilateur de refroidissement (voir chapitre "Équipement Électrique" pour la localisation des fusibles et relais).

Si après tous ces contrôles, l'anomalie n'est pas détectée, faire contrôler le circuit de refroidissement et surtout ne pas rouler avec ce témoin allumé sous peine de graves dommages pour le moteur.

4. Témoin d'anomalie du circuit de freinage

Ce témoin peut s'allumer pour 2 raisons :

- Frein de stationnement serré ou mal desserré.
- Niveau de liquide de frein insuffisant.

Dans ce dernier cas, s'arrêter et vérifier immédiatement le niveau dans le réservoir de compensation, compléter si nécessaire (voir chapitre "Entretien courant").

Les apports fréquents indiquent une étanchéité défectueuse du circuit. Il est alors dangereux de continuer à rouler. Faire vérifier d'urgence le circuit.

5. Témoin d'arrêt impératif STOP

Le voyant s'éteint dès que le moteur tourne.

Il s'allume conjointement à l'un des témoins 1, 2, 3 et 4 pour signaler une défaillance d'un des systèmes et imposer un arrêt immédiat et impératif pour faire vérifier le circuit ou le système concerné.

6. Témoin du système antiblocage de roues ABS

Sur les véhicules munis de ce système, ce témoin s'allume contact mis et doit s'éteindre après environ 3 secondes. S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système, le freinage normal reste toutefois assuré mais sans la fonction antiblocage.

Consulter rapidement un spécialiste.

7. Témoin d'alerte SERVICE

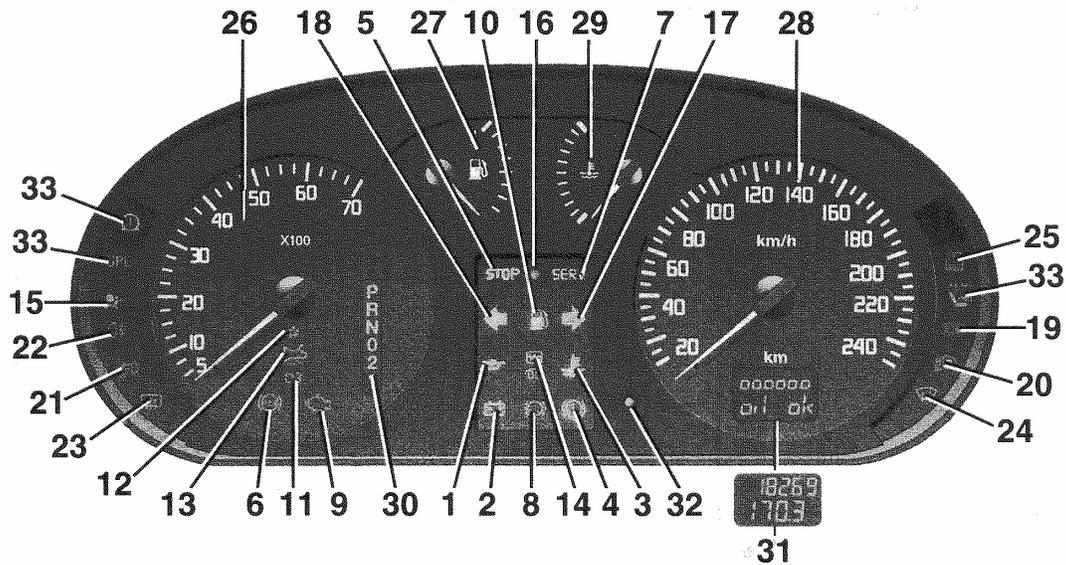
Il s'allume dès la mise du contact et s'éteint sous 3 secondes.

Il s'allume conjointement à l'un des témoins 6, 8, 15 et 25 pour recommander un arrêt prochain chez un spécialiste afin de faire vérifier le système défaillant.

TÉMOINS ET INDICATEURS DE SURVEILLANCE

8. Témoin d'usure des plaquettes de frein avant

Si le témoin s'allume lorsque vous freinez, faire vérifier rapidement les plaquettes de frein.



9. Témoin de contrôle des gaz d'échappement (suivant équipement)

Sur les véhicules munis de ce système, ce témoin s'allume contact mis et doit s'éteindre après environ 3 secondes. S'il s'allume de façon continue, il signale une défaillance du système. Consulter rapidement un spécialiste. S'il clignote, réduire le régime moteur aussitôt jusqu'à disparition du clignotement. Consulter au plus tôt un spécialiste.

10. Témoin de niveau minimum de carburant

Ce témoin s'allume contact mis et doit s'éteindre dès que le moteur tourne. S'il s'allume ou reste allumé, ravitailler dès que possible.

11. Témoin de sélection de la position D3 de la transmission automatique (suivant équipement)

Le voyant s'allume lorsque le levier de sélection de la transmission automatique a été verrouillé spécialement en position D3. Le système interdit alors le passage en 4^e, seuls les rapports 1^{er}, 2^e et 3^e sont autorisés.

Cette fonction reste mémorisée même après la coupure du contact. Pour annuler cette sélection, appuyer sur le bouton prévu à cet effet sur le levier de la transmission automatique. Le voyant s'éteint aussitôt.

12. Témoin de sélection neige de la transmission automatique (suivant équipement)

Le voyant s'allume lorsque le contacteur en cas de conduite sur sol peu adhérent (neige, boue...) a été sollicité. Hors de ces conditions délicates et pour sortir de cette position, appuyer sur le contacteur à la base du levier. Le voyant s'éteint.

13. Témoin de défaillance de la transmission automatique (suivant équipement)

Si le témoin s'allume, il indique une anomalie de fonctionnement de la transmission automatique. Consulter impérativement un spécialiste le plus tôt possible.

14. Témoin de préchauffage

La clé de contact sur la position "M", lorsque le moteur est froid, le témoin s'allume. Démarrer le moteur seulement lorsque le témoin s'éteint signifiant que la température de préchauffage est atteinte. Si le témoin ne s'allume pas ou s'il clignote, il signale que le dispositif est défectueux. Consulter un spécialiste.

Témoin de défaillance électronique

Ce témoin s'allume contact mis et doit s'éteindre après environ 3 secondes. S'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système de gestion moteur. Consulter rapidement un spécialiste. En roulant, il peut clignoter en décélération ou au ralenti pour indiquer une anomalie de fonctionnement dans le système antidémarrage. Faire appel au plus tôt à un spécialiste.

15. Témoin d'airbag

Le voyant s'allume, contact mis, puis s'éteint après quelques secondes. S'il ne s'allume pas, s'il ne s'éteint pas ou s'il clignote, il signale que le système est défaillant. Consulter rapidement un spécialiste.

16. Témoin du système antidémarrage - Témoin de fonctionnement

Sur les véhicules munis de ce système, le voyant s'allume, contact mis, puis s'éteint après quelques secondes. C'est le signe que le code de la clé du contacteur-démarrage a été reconnu et que le démarrage est possible.

S'il clignote en permanence ou reste allumé, le véhicule ne peut pas démarrer car le code de la clé n'a pas été identifié ou alors il indique une anomalie de fonctionnement du système.

En roulant, le témoin n°14 peut clignoter en décélération ou au ralenti pour indiquer une anomalie de fonctionnement dans le système antidémarrage. Faire appel au plus tôt à un spécialiste.

En cas de défaillance de la clé codée du contacteur-démarrage, ne pas hésiter à utiliser la seconde clé livrée avec le véhicule. Si le démarrage n'est toujours pas possible, demander à un spécialiste de dépanner le système antidémarrage.

- Témoin de protection

Après la coupure de contact, le voyant clignote pour signaler la mise sous protection du véhicule, dès que la clé du contacteur-démarrage sera retirée.

Remarque : le véhicule n'est protégé que lorsque la clé du contacteur-démarrage est retirée.

17. Témoin des feux indicateurs de direction droit

18. Témoin des feux indicateurs de direction gauche

19. Témoin de feux de route

20. Témoin de feux de croisement

21. Témoin de projecteurs antibrouillard

22. Témoin du feu arrière de brouillard (suivant équipement)

23. Témoin de désembuage de lunette arrière

24. Témoin de désembuage de pare-brise (suivant équipement)

25. Témoin de niveau mini de liquide essuie-lave-projecteurs (suivant équipement)

S'il s'allume ou reste allumé, remplir dès que possible le réservoir de lave-glace situé dans le compartiment moteur (voir chapitre "Entretien courant").

CADRANS

26. Compte-tours

L'échelle de graduation est à multiplier par 100 tours. L'aiguille du compte-tours ne doit pas dépasser 3 000 tours sur des rapports intermédiaires si l'on désire adopter une conduite économique.

27. Indicateur de niveau de carburant

28. Indicateur de vitesse

29. Indicateur de niveau du liquide de refroidissement

L'aiguille doit toujours se positionner en dessous des 3 derniers traits (en haut). Elle peut éventuellement y pénétrer en cas de sollicitation sévère du moteur. Il y a réellement alerte que lorsque que le témoin n°3 s'allume.

30. Indicateur de position du levier de sélection de transmission automatique (suivant équipement)

L'afficheur indique les positions du levier respectivement enclenchées.

31. Totalisateur kilométrique général / Totalisateur kilométrique partiel / indicateur de niveau d'huile ou Ordinateur de bord (suivant équipement).

- Totalisateur kilométrique général et partiel

Cet affichage n'est pas lisible immédiatement mais 30 secondes après la mise sous contact. Le totalisateur général affiche la distance parcourue depuis la mise en service du véhicule. Le totalisateur partiel affiche la distance parcourue depuis la dernière mise à zéro du totalisateur. Celle-ci s'effectue en appuyant sur le bouton 32. Pour passer de l'affichage général à l'affichage partiel, appuyer très brièvement sur le bouton 32.

- Niveau d'huile

L'indicateur du niveau d'huile s'affiche directement et environ 30 secondes à la

COMBINÉ D'INSTRUMENTS

mise sous contact et après la mise en route du moteur. Pour être valable, la lecture de ce niveau doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur. La représentation graphique du niveau est matérialisée par des petits carrés. Ces derniers disparaissent au fur et à mesure que le niveau descend et sont remplacés par des tirets. Lorsque le niveau est au minimum, les tirets et le mot "Oil" clignotent, le mot "OK" disparaît. Il faut alors compléter le niveau d'huile le plus rapidement possible.

- Ordinateur de bord (suivant équipement)
Se reporter au chapitre "Ordinateur de bord".

32. Sélection de l'affichage du totalisateur kilométrique / Remise à zéro du totalisateur partiel / Touche de l'ordinateur de bord (suivant équipement).

- Totalisateur kilométrique général et partiel
Appuyer très brièvement sur le bouton pour basculer d'un totaliseur à l'autre. La remise à zéro du totalisateur partiel s'effectue en appuyant longuement sur le bouton.

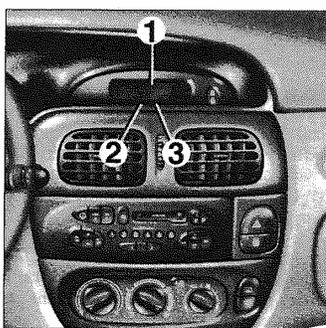
- Ordinateur de bord (suivant équipement)
Les données affichées sont lisibles 30 secondes après la mise sous contact. Appuyer sur la touche pour effectuer une mise à zéro des données.

33. Non utilisé

MONTRE

MONTRE NUMÉRIQUE

L'affichage de l'heure et de la température extérieure sont obtenus dès que le contact est mis.

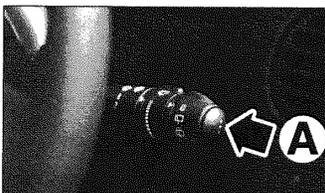


Réglage de la montre Δ
1. Écran - 2. Réglage des heures -
3. Réglage des minutes.

- Appuyer sur la touche de gauche pour régler les heures.
- Appuyer sur la touche de droite pour régler les minutes.

ORDINATEUR DE BORD (suivant équipement)

Ce dispositif permet d'obtenir différentes informations qui s'inscrivent sur le petit écran situé à l'intérieur du cadran droit au combiné d'instruments (voir figure).



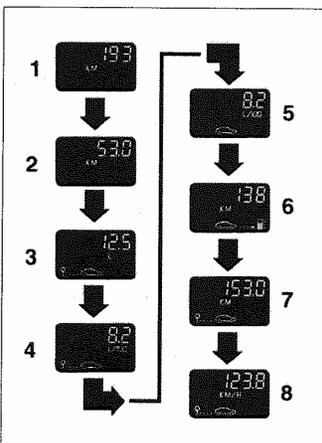
A. Touche de défilement et de remise à zéro des informations de l'ordinateur de bord.

La commande manuelle des fonctions de l'ordinateur de bord correspond à la touche (A) située en bout du levier d'essuie-glace. Cette touche permet la remise à zéro "Top départ" et le défilement des informations. Les informations apparaissent successivement sur l'écran.

- Pour la remise à zéro, appuyer sur (A) de façon prolongée.
- Pour le défilement des informations : appuyer brièvement sur (A).

FONCTIONNEMENT

Contact mis, les informations apparaissent toujours dans le même ordre, avec retour à la première séquence une fois le cycle complet achevé.



1. Totalisateur kilométrique général (en km)
2. Totalisateur kilométrique partiel (en km)
3. Quantité (en litres) de carburant consommé depuis le dernier "Top départ".

4. Consommation moyenne (en l/100 km) depuis le dernier "Top départ".

Cette valeur est calculée d'après la distance parcourue et la quantité de carburant consommé depuis le dernier "Top départ". L'affichage n'intervient qu'après 400 mètres parcourus environ.

5. Consommation instantanée (en l/100 km)

Cette valeur ne s'affiche que lorsque le véhicule atteint la vitesse de 25 km/h.

6. Autonomie prévisible (en km)

Cette autonomie est calculée à partir de la consommation moyenne depuis le dernier "Top départ". L'affichage n'intervient qu'après 400 mètres parcourus environ.

7. Distance parcourue (en km) depuis le dernier "Top départ".

8. Vitesse moyenne (en km/h) depuis le dernier "Top départ".

L'affichage n'intervient qu'après 400 mètres parcourus environ.

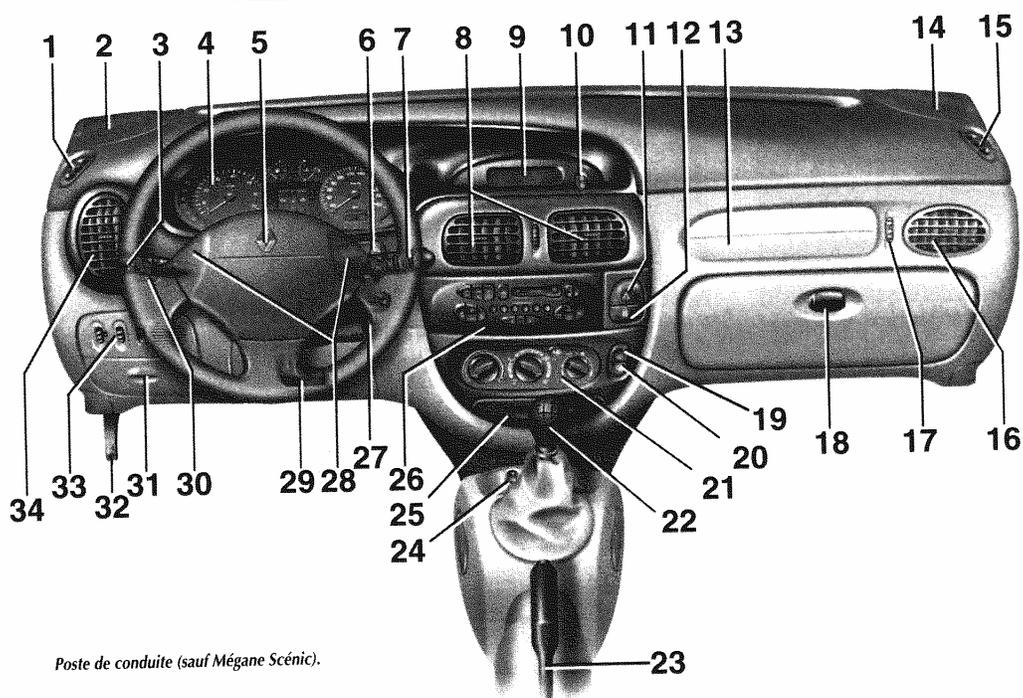
Remarques importantes

- La remise à zéro de l'ordinateur est automatique en cas de saturation de la capacité d'une des mémoires.
- Si l'affichage clignote, consulter un spécialiste.
- Les valeurs indiquées, en particulier vitesse moyenne, consommation moyenne et autonomie, sont de plus en plus stables et significatives au fil des kilomètres. D'autre part, certaines valeurs d'affichage, apparemment illogiques, sont pourtant tout à fait normales : il est fréquent que l'autonomie moyenne baisse peu après une remise à zéro, à la suite d'une accélération, d'un démarrage à froid ou d'un changement de rythme de circulation (ville/route). Par ailleurs, véhicule à l'arrêt, moteur au ralenti, la consommation augmente.

Écrans de lecture des informations de l'ordinateur de bord

1. Totalisateur kilométrique général.
2. Totalisateur kilométrique partiel.
3. Quantité de carburant consommé.
4. Consommation moyenne.
5. Consommation instantanée
6. Autonomie prévisible
7. Distance parcourue.
8. Vitesse moyenne.

POSTE DE CONDUITE

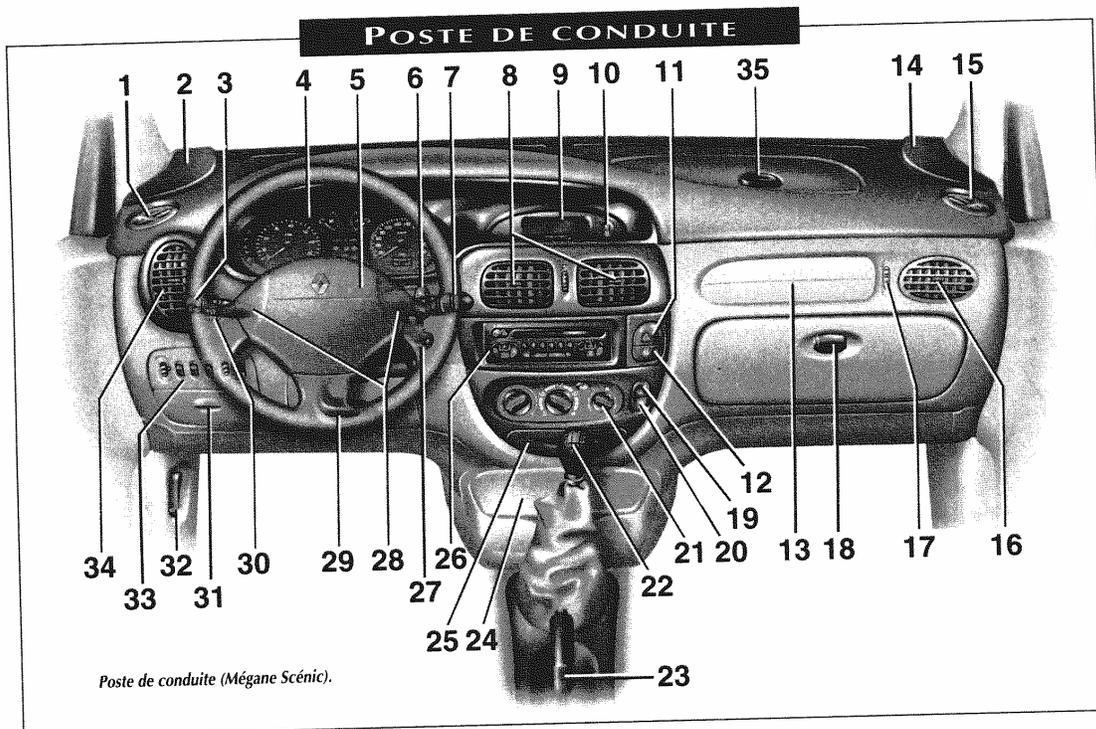


Poste de conduite (sauf Mégane Scénic).

1. Ouïe de désembuage gauche.
2. Emplacement haut-parleur gauche.
3. Commande d'éclairage et de signalisation.
4. Combiné d'instruments.
5. Sac de sécurité gonflable *.
6. Commande à distance de l'autoradio*.
7. Commande d'essuie-glace/lave-glace et d'ordinateur de bord *.
8. Aérateurs centraux.
9. Module d'affichage (heure, température, radio) ou vide-poches *.
10. Témoin d'oubli de bouclage de ceinture de sécurité et de porte ouverte.
11. Interrupteur de feux de détresse.
12. Interrupteur de condamnation électrique des portes.
13. Vide-poches ou sac de sécurité gonflable *.

14. Emplacement haut-parleur droit.
15. Ouïe de désembuage droit.
16. Aérateur latéral droit.
17. Commande d'ouverture/fermeture de l'aérateur latéral droit.
18. Boîte à gants.
19. Interrupteur de dégivrage de la lunette arrière.
20. Interrupteur de pare-brise chauffant.
21. Commandes d'aération-chauffage-ventilation.
22. Levier de vitesses.
23. Frein de stationnement.
24. Berline, Break et Coupé : Interrupteurs de sièges chauffants - Interrupteur de condamnation des lève-vitres (selon modèle). Scénic : Bac réfrigéré ou vide-poches.
25. Cendrier et allume-cigares.
26. Emplacement autoradio.

27. Combiné contact-démarrateur-antivol.
 28. Avertisseur sonore.
 29. Commande de réglage en hauteur du volant.
 30. Commande d'ouverture/fermeture de l'aérateur latéral gauche.
 31. Couvercle d'accès au boîtier des fusibles.
 32. Commande de déverrouillage du capot moteur.
 33. Commande électrique de site des projecteurs, rhéostat d'éclairage, vide-poches - Interrupteur de condamnation des lève-vitres arrière (selon modèle)/ Interrupteur de sièges chauffants, interrupteurs de commande et condamnation des lève-vitres arrière (Scénic).
 34. Aérateur latéral gauche.
 35. Vide-poches (Scénic).
- * Suivant équipement.



DÉMARRAGE DU MOTEUR

COMBINÉ ANTIVOL - CONTACT - DÉMARREUR

Le contacteur à clé est situé à droite sur le bloc de la colonne de direction. Le système de contact à clé est combiné avec le verrouillage de l'antivol de direction et un dispositif électronique (antidémarrage).

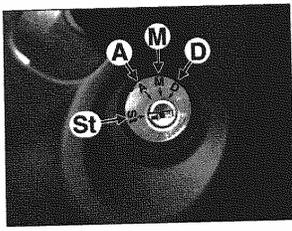
Nota : ne pas oublier d'enregistrer le numéro de vos clés et de votre télécommande (inscrit dans le compartiment à piles) qui vous sera indispensable en cas de perte.

St : STOP et ANTIVOL

Pour faciliter le déverrouillage, manœuvrer le volant à droite et à gauche en tournant la clé. Pour bloquer le volant, retirer la clé et tourner le volant jusqu'à enclenchement du verrou de direction (bruit de dé clic).

A : ACCESSOIRES

La direction est déverrouillée et l'alimentation électrique de certains accessoires est assurée (radio...). Le contact moteur est coupé.



M : MARCHÉ

Le contact est mis. La fonction préchauffage est commandée.

Combiné antivol-contact-démarrage.

D : DÉMARREUR

Moteur froid ou tiède

Maintenir la clé sur la position « M » jusqu'à l'extinction du témoin de préchauffage. Plus le moteur est froid, plus la durée de préchauffage peut être longue.

Tourner la clé jusqu'à la position « D » et la maintenir dans cette position par périodes de 10 secondes maxi, jusqu'au démarrage effectif du moteur. Par température très froide (en dessous de -15°C), il est conseillé de débrayer pendant l'action du démarreur.

Ne jamais emballer un moteur froid mais le laisser tourner au ralenti quelques instants avant de relever le pied de la pédale d'embrayage.

Moteur chaud

Tourner la clé jusqu'à la position « D ». Au cas où le moteur ne part pas, recommencer l'opération en respectant alors la phase de préchauffage.

En cas de panne de carburant, si, après le ravitaillement, le démarrage ne peut se réaliser normalement, procéder à la purge en air du circuit comme indiquée page 21 (pour le mot. 1.9 D) et 64 (pour le mot. 1.9 dTi et 1.9 dCi) de l'étude technique.

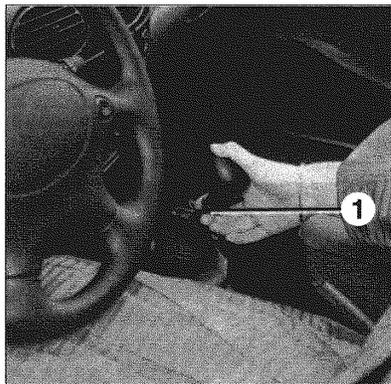
Remarque : ne couper jamais le contact avant d'être définitivement arrêté. L'arrêt du moteur entraîne automatiquement la suppression de toutes les assistances sur la voiture (frein, direction assistée...) et le retrait de la clé du contacteur entraîne le blocage de la direction.

Cas des voitures équipées de la transmission automatique

Le démarrage du moteur s'effectue le levier en position "P" ou "N". Par temps très froid et pour éviter de caler aussitôt, il est conseillé d'attendre quelques instants avant de quitter les positions "P" ou "N" et d'engager le levier sur les positions "D" ou "R".

BOITE DE VITESSES

La grille des vitesses est gravée sur le pommeau du levier. Pour engager la marche arrière, véhicule impérativement à l'arrêt et le levier au point mort, lever l'anneau (1) jusqu'au contact avec la boule puis déplacer le levier vers la gauche puis vers l'avant. Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière (contact mis).



Passage de la marche arrière.

Remarque : ne pas laisser sa main sur le levier en dehors des passages de vitesses car la pression de la main peut se transmettre aux fourchettes de commande de boîte et les user prématurément.

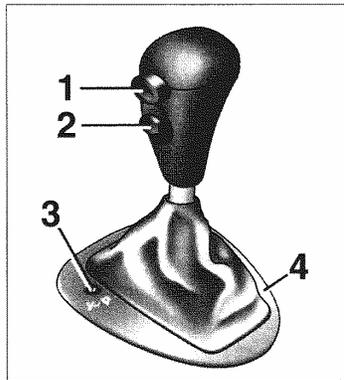
TRANSMISSION AUTOMATIQUE (suivant équipement)

Un afficheur sur le combiné d'instruments indique la position du levier de sélection (voir écran 30 au Combiné d'instruments page II).

Le levier de sélection peut occuper les positions suivantes, d'avant en arrière, à condition de déverrouiller certaines positions à l'aide du bouton de déverrouillage (1) incorporé au levier de sélection.

P - PARKING

Les roues motrices sont verrouillées mécaniquement. N'engager cette position que véhicule à l'arrêt. Pour engager le levier sur cette position, il faut appuyer sur le bouton de déverrouillage (1) incorporé à la poignée du levier. Avant le désengagement de cette position, contact mis, il faut en plus appuyer sur la pédale de frein avant de presser sur le bouton de déverrouillage (1).



Sélecteur de transmission automatique.

R - MARCHÉ ARRIÈRE

N'engager cette position que véhicule à l'arrêt et moteur au ralenti. Pour passer de "N" ou "P" sur "R", il est nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein ainsi que sur le bouton de déverrouillage (1) du levier. Lorsqu'on engage la position "R", les feux de recul s'allument, contact mis.

N - POINT MORT

Dans cette position, aucun rapport n'est enclenché. Pour dégager le levier de "N", lorsque le véhicule est arrêté et le contact mis, enfoncer la pédale de frein et appuyer sur le bouton de déverrouillage (1) incorporé au levier.

D - PASSAGE AUTOMATIQUE DES 4 RAPPORTS

Les quatre rapports sont automatiquement engagés en fonction de l'effort supporté par le moteur, de la vitesse du véhicule imposée par le style de conduite du conducteur.

2 - PASSAGE AUTOMATIQUE DES 2 PREMIERS RAPPORTS

L'accès aux 3^e et 4^e rapports est bloqué. Position pour conduire en montagne nécessitant une puissance importante et un frein moteur efficace pour les longs parcours sur des pentes à forte déclivité.

1 - PREMIÈRE IMPOSÉE

Le véhicule ne roule qu'en première. L'efficacité du frein moteur est maximale. Position recommandée dans des conditions très sévères, côtes et pentes à forte déclivité et pour certains efforts de traction. Pour engager ce rapport, il faut appuyer sur la touche de blocage du levier.

Nota : lorsque l'on rétrograde manuellement, les positions "2" et "1" peuvent être sélectionnées dans la position inférieure mais la transmission automatique ne rétrograde que lorsque c'est possible.

D3 - PASSAGE AUTOMATIQUE DES 3 PREMIERS RAPPORTS

L'accès aux 3^e, 2^e et 1^{er} rapports est autorisé. Le levier étant en position D, appuyer sur le bouton de blocage de la position D3 (2). Le témoin correspondant (voir voyant 11 du Combiné d'instruments page II) s'allume au combiné d'instruments.

Tant que le système reste opérationnel et le voyant allumé, le passage en 4^e est impossible.

Dès que le profil de la route ne permet pas de maintenir la voiture en 4^e (cas des routes de montagne), il est conseillé de positionner le levier en D3 par appui sur le bouton (2), afin d'éviter les passages sur des rapports supérieurs à celui sélectionné et de profiter d'un bon freinage moteur pour soulager les freins.

Pour sortir de cette sélection, il suffit d'appuyer de nouveau sur le bouton de blocage de la position D3 (2) pour retrouver la position D automatique classique. Le voyant s'éteint.

POSITION NEIGE

En cas de conduite sur sol peu adhérent (neige, boue...) appuyer sur le contacteur (3) situé à la base du levier. Le témoin de fonctionnement adéquat s'allume au combiné d'instruments (voir voyant 12 au Combiné d'instruments page II).

Dès que les conditions de conduite le permettent, sortir aussitôt de cette sélection. Pour ce faire, il suffit d'appuyer de nouveau sur le contacteur (3) pour retrouver la position D automatique classique.

Le voyant de fonctionnement s'éteint.

KICK DOWN (OU RÉTROCOMMANDE)

Pour rétrograder sur le rapport inférieur et obtenir ainsi une accélération maximale, appuyer franchement à fond sur la pédale d'accélérateur, au-delà du point dur. Renouveler une seconde fois l'opération si besoin.

En cas d'anomalie de fonctionnement, le voyant 13 au combiné d'instruments (voir page II) s'allume pour indiquer une défaillance.

Si le levier reste bloqué sur la position "P" alors que la pédale de frein est appuyée, il est toujours possible de libérer manuellement le levier. Retirer le cache (4) du levier qui est clipsé puis appuyer simultanément sur la protubérance située sous le cache (4) et sur le bouton de déverrouillage (1) pour déplacer le levier de la position "P" et permettre d'aller consulter rapidement un spécialiste.

PRÉCAUTIONS D'USAGE DE LA PRATIQUE DE LA TRANSMISSION AUTOMATIQUE

- véhicule à l'arrêt, appuyer toujours sur la pédale de frein avant de sélectionner une gamme de vitesses.
- véhicule à l'arrêt, ne pas accélérer pendant la sélection d'un rapport.
- si "N" est engagé en cours de route, attendre que le moteur retrouve son ralenti avant de repasser un nouveau rapport.
- pour stationner sur un terrain légèrement en pente, serrer d'abord le frein de stationnement avant d'engager "P".
- en cas de remorquage, opter de préférence pour un transport sur un plateau ou alors, lever les roues avant. Si le remorquage est réalisé, véhicule roulant sur ses 4 roues, ne jamais dépasser 40 km/h sur un parcours limité à 50 km, le levier étant en position "N".

ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

L'éclairage est commandé par la manette située à gauche du volant.

ALARME SONORE D'OUBLI D'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE

Si l'éclairage fonctionne encore une fois le contact coupé, cet oubli est rappelé par un signal sonore à l'ouverture de la porte conducteur. Ce signal s'arrête dès que la porte est refermée, dès que l'éclairage est coupé ou encore dès que le contact est remis.

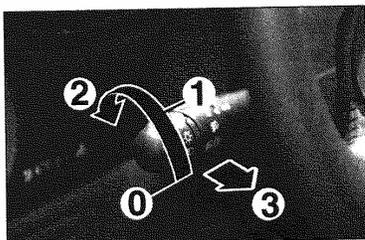
FEUX DE POSITION

Tourner la bague jusqu'à la position (1). La planche de bord s'éclaire.

FEUX DE CROISEMENT/ROUTE

L'extrémité de la manette étant déjà en position "feux de position", la faire pivoter dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'au deuxième cran pour faire apparaître la figurine symbolisant les projecteurs en face du repère. Un témoin vert s'allume sur le combiné d'instruments.

Pour passer en feux de route, déplacer la manette vers le volant. Le témoin bleu correspondant s'allume sur le combiné d'instruments. Pour revenir en feux de croisement, déplacer de nouveau la manette vers le volant.



Commande principale d'éclairage
0. Arrêt -
1. Feux de position -
2. Feux de croisement et de route -
3. Inverseur feux de croisement/ feux de route et avertisseur lumineux.

AVERTISSEUR LUMINEUX

Manette à sa position initiale, la tirer vers le volant pour obtenir un appel " feux de route ".

Remarque : cette fonction est disponible même contact coupé.

PROJECTEURS ANTIBROUILLARD (selon équipement)

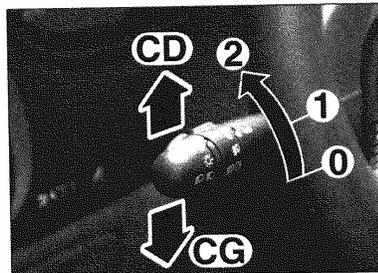
Faire pivoter l'anneau central de la manette dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'au premier cran et l'apparition du symbole en face du repère fixe. Ils fonctionnent uniquement lorsque l'éclairage est en feux de croisement. La mise en service est signalée par l'allumage d'un témoin sur le combiné d'instruments.

FEUX DE BROUILLARD ARRIÈRE

Faire pivoter l'anneau central de la manette dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, jusqu'au deuxième cran. Ils fonctionnent uniquement lorsque l'éclairage est en feux de croisement et en même temps en projecteurs antibrouillard, si le véhicule en est équipé. Un témoin s'allume au combiné d'instruments.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction du feu de brouillard arrière ou le retour à la position projecteurs antibrouillard lorsque le véhicule en est équipé.

Commande de clignotants et d'antibrouillard
CD. Clignotant droit -
CG Clignotant gauche -
1. Projecteurs Antibrouillard -
2. Feux de brouillard arrière.



CLIGNOTANTS

Les clignotants ne fonctionnent que contact mis.

Quelle que soit la position de l'éclairage, manœuvrer la manette dans le plan parallèle au volant. Vers le haut, pour tourner à droite ; vers le bas, pour tourner à gauche. Retour automatique au point zéro à la remise en ligne du volant.

Nota : pour signaler un dépassement ou un changement de voie, notamment sur autoroute, ne pas actionner la manette à fond, mais simplement la maintenir au contact du point dur sans le franchir. La manœuvre terminée, relâcher la manette qui reviendra automatiquement à zéro.

AVERTISSEUR SONORE

Appuyer sur la garniture centrale du volant ou sur les touches situées sur les branches du volant.

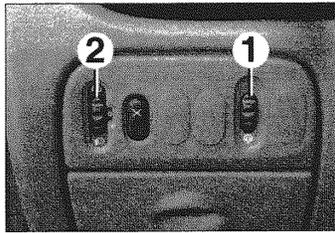
SIGNAL DE DÉTRESSE

Commandé par l'interrupteur (repère "11" du " Poste de conduite ") situé sur la console centrale, à côté de l'emplacement radio.

Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et doit être utilisé en cas d'immobilisation imprévue dans un endroit où le véhicule est un obstacle dangereux pour les autres automobilistes. Sa mise en service est signalée par l'allumage d'un témoin répéteur rouge incorporé à l'interrupteur. Les témoins de clignotants du combiné d'instruments s'allument en alternance. Le signal de détresse fonctionne également contact coupé.

RÉGLAGE DU SITE DES PROJECTEURS

Ce réglage permet de modifier la hauteur des projecteurs pour tenir compte de la charge du véhicule.



1. Molette de réglage de l'intensité lumineuse du tableau de bord -
2. Molette de réglage électrique du site des projecteurs.

Le véhicule dispose d'un réglage électrique commandé par une molette sur la gauche de la planche, située sur la planche de bord, à gauche du volant (repère "33" du "Poste de conduite") :

- Déplacer la molette vers le haut pour abaisser le faisceau.
- Déplacer la molette vers le bas pour le relever.
- " 0 " position neutre.

Les positions de réglage correspondent aux charges suivantes :

0. - Conducteur seul, coffre vide.
- Deux personnes à bord, coffre vide.
1. - Cinq personnes à bord, coffre vide (berline 4 portes)
2. - Cinq personnes, coffre vide ou chargé (break, berline 5 portes).
- Cinq personnes, coffre vide (Cabriolet, Coupé et Scénic).
3. - Quatre personnes, coffre chargé (berline, break et Coupé).
- Conducteur seul, coffre chargé (Cabriolet)
- Cinq personnes, coffre chargé (Scénic).
4. - Conducteur seul, coffre chargé (berline, break, Coupé et Scénic).
- Quatre personnes, coffre chargé (Cabriolet).

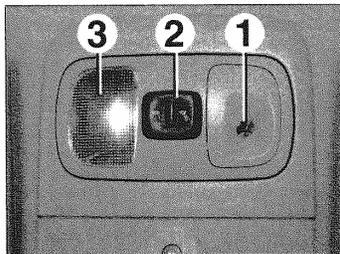
Nota : - Sur les berline (5 portes), Coupé, Cabriolet et Scénic, la position 1 ne doit pas être utilisée.
- Sur la berline (4 portes), la position 2 ne doit pas être utilisée.

Remarque : le réglage technique du faisceau des projecteurs (à l'aide d'un appareillage spécifique) ne doit être entrepris qu'avec la molette en position " 0 ".

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

RÉGLAGE DE L'INTENSITÉ LUMINEUSE DE LA PLANCHE DE BORD

Dès que l'éclairage est en service, l'intensité lumineuse des instruments peut être réglée en actionnant la molette située sur la planche de bord, à gauche du volant (repère "33" du "Poste de conduite").



PLAFONNIER AVANT

Basculer le contacteur du plafonnier pour obtenir soit un éclairage continu, soit un

Éclairage avant à commande simple

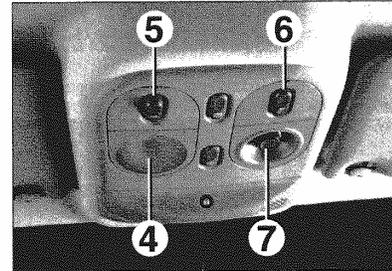
1. Spot de lecture -
2. Interrupteur de commande -
3. Plafonnier.

éclairage intermittent commandé par l'ouverture de l'une des portes, soit une extinction continue.

Le déverrouillage à distance des portes entraîne l'éclairage temporisé des plafonniers.

SPOT DE LECTURE AVANT

Placé à côté du plafonnier avant, son éclairage est commandé par le contacteur soit commun à celui du plafonnier, soit indépendant suivant les versions. Dans ce cas, le spot de lecture est orientable.



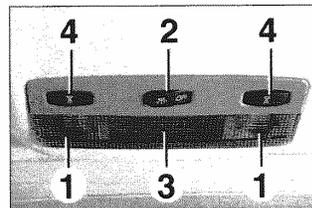
Éclairage avant à commande double

4. Plafonnier -
5. Interrupteur de plafonnier -
6. Interrupteur de spot de lecture -
7. Spot de lecture.

PLAFONNIER CENTRAL (Mégane Scénic)

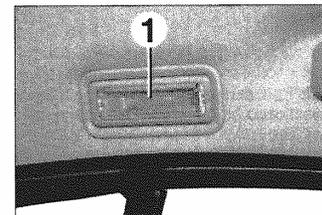
Basculer le contacteur du plafonnier pour obtenir soit un éclairage intermittent commandé par l'ouverture de l'une des quatre portes, ou soit une extinction continue.

Le déverrouillage à distance des portes entraîne l'éclairage temporisé des plafonniers.



Éclairage central (Mégane Scénic)

1. Spots de lecture -
2. Interrupteur de plafonnier -
3. Plafonnier -
4. Interrupteurs de spot de lecture.



1. Éclairage arrière

SPOTS DE LECTURE CENTRAL (Mégane Scénic)

Placés à côté du plafonnier central, leur éclairage est commandé par l'un des deux contacteurs (droit ou gauche).

ÉCLAIRAGE ARRIÈRE

Basculer l'éclaireur pour obtenir soit une extinction permanente, soit un éclairage continu, soit un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des quatre portes (une fermeture correcte des portes est alors nécessaire pour l'extinction).

ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE

ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE AVANT

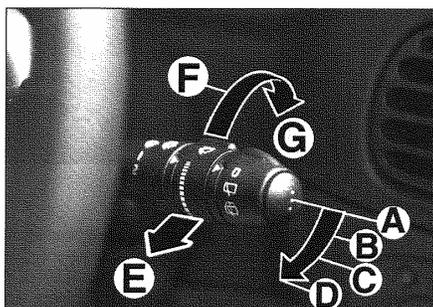
Le levier de commande est situé derrière le volant, à droite. Contact mis, manœuvrer de haut en bas, dans le plan du volant.

Les positions du levier permettent d'obtenir les différentes cadences de balayage.

- A. Arrêt.

Vers le bas

- B. Balayage intermittent (voir remarque ci-dessous).
- C. Balayage normal.
- D. Balayage rapide.



Commande d'essuie/lave-glace.

Vers le volant

- E. Fonctionnement du lave-glace. L'action sur le lave-glace s'accompagne d'un balayage temporisé de l'essuie-glace avant.

AUTOMATISME DE LA SÉLECTION DE VITESSE DE BALAYAGE (selon version)

Quand le véhicule roule, lorsqu'une vitesse de balayage est sélectionnée, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage à la vitesse inférieure.

- Sur la vitesse rapide, le balayage passe à la vitesse normale.

- Sur la vitesse normale, le balayage passe à la vitesse intermittente.

Dès que le véhicule roule, le balayage revient à la vitesse sélectionnée à l'origine.

À l'arrêt toute action sur la manette est prioritaire. En conséquence l'automatisme est annulé.

LAVE-PROJECTEURS (selon équipement)

Ce dispositif est couplé au lave-glace avant. Il fonctionne lorsque l'éclairage est en service.

ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE ARRIÈRE

Tourner, vers l'avant, la bague qui se trouve à l'extrémité du levier de commande des essuie-glace.

F. Mise en route de l'essuie-glace arrière.

G. Mise en route du lave-glace arrière. Lorsqu'on relâche la bague, celle-ci revient aussitôt en position essuie-glace arrière.

Sur certaines versions, lorsque l'on enclenche la marche arrière et que les essuie-glace avant fonctionnent, il se produit un balayage intermittent de l'essuie-glace arrière.

AÉRATION - CHAUFFAGE - VENTILATION

BOUCHES D'ENTRÉES D'AIR

L'air pénètre dans l'habitacle par :

- des ouïes orientables et à débit réglable constituées par les deux aérateurs latéraux orientables sur les cotés de la planche de bord et de deux aérateurs centraux orientables.
- des ouïes fixes orientées vers les vitres latérales sur les portes avant, vers le pare-brise, au sol au niveau des pieds des occupants avant et des occupants arrière.

COMMANDE SANS CLIMATISATION

Les commandes sont disposées sur la console centrale et se composent de trois boutons à déplacement rotatif pour le réglage du débit de ventilation, de la température et de répartition de l'air ventilé, ainsi que le recyclage de l'air ventilé.

COMMANDE DE TEMPÉRATURE (A)

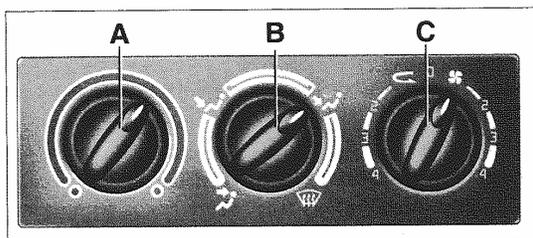
Bouton rotatif en butée à gauche : froid.

Augmentation de la température par déplacement vers la droite. Dosage de l'intensité de la température sur les positions intermédiaires.

COMMANDE DE RÉPARTITION (B)

Lorsque le bouton est manœuvré dans le sens des aiguilles d'une montre, on obtient :

- flux d'air vers tous les aérateurs.
- flux d'air vers tous les aérateurs et le sol.
- flux d'air réparti entre le pare-brise et les pieds.
- flux d'air vers le pare-brise et les vitres.



Commande d'aération-chauffage-ventilation (sans climatisation).

COMMANDE DE VENTILATION OU DE RECYCLAGE (C)

À partir de la position "0", plus la commande est positionnée vers la droite, c'est à dire sur les repères 1 (ventilateur), 2, 3 ou 4 et plus la quantité d'air pulsé est importante. C'est le ventilateur qui détermine la quantité d'entrée d'air dans l'habitacle. Sur "0", la soufflerie ne débite pas. Le débit d'air dans l'habitacle est fonction de la puissance du ventilateur, mais pratiquement indépendant de la vitesse de déplacement du véhicule.

Recyclage

Le fonctionnement normal de l'installation est obtenu avec un apport d'air extérieur.

Le recyclage d'air permet d'isoler l'habitacle de l'ambiance extérieure (circulation dans une zone polluée, traversée de passages souterrains par exemple). Dans cette position, l'air de l'habitacle est recyclé sans admission d'air extérieur.

Pour passer en mode isolation, à partir de la position "0", plus la commande est positionnée vers la gauche, c'est à dire sur les repères 1 (flèche), 2, 3 ou 4 et plus le niveau de confort souhaité est atteint rapidement.

Attention : l'utilisation prolongée de l'isolation de l'habitacle risque de saturer l'air ambiant et d'embuer les vitres. Revenir au fonctionnement normal dès la zone polluée franchie.

COMMANDE AVEC CLIMATISATION MANUELLE (selon équipement)

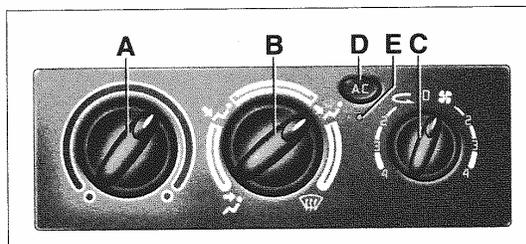
L'air conditionné permet à la fois de refroidir et de déshumidifier l'air de ventilation.

Les commandes du système avec conditionnement d'air sont identiques à celles du système d'aération-chauffage classique, sauf que la platine de commande est munie d'un interrupteur (D) de mise en route du refroidissement et d'un témoin de contrôle (E).

Le bouton (D) assure la mise en fonction ou l'arrêt du conditionnement d'air. La mise en route ne peut toutefois s'effectuer que si la commande de débit et de soufflerie (C) n'est pas positionnée sur "0". Appuyer sur la touche pour activer le conditionnement d'air. Le témoin (E) s'allume. L'air est pris à l'extérieur du véhicule et sera constamment renouvelé.

L'utilisation du conditionnement d'air permet :

- d'abaisser la température de l'habitacle.
- de réduire le taux d'humidité de l'air soufflé dans l'habitacle (élimination de la buée).



Commande d'aération-chauffage-ventilation (avec climatisation manuelle).

Remarques importantes

- L'utilisation du recyclage permet d'augmenter, provisoirement, l'efficacité du refroidissement. Ne pas prolonger l'utilisation de cette fonction.
- Lorsque l'air conditionné fonctionne, maintenir toutes les vitres fermées.
- Par temps de canicule, lorsque le véhicule est resté stationné au soleil, ouvrir les portes quelques instants pour évacuer l'air surchauffé.
- Ne jamais ouvrir le circuit d'air conditionné, le fluide frigorigène est dangereux pour les yeux et la peau.
- La présence d'une flaque d'eau sous le véhicule arrêté en stationnement n'est pas anormale.

Précaution importante

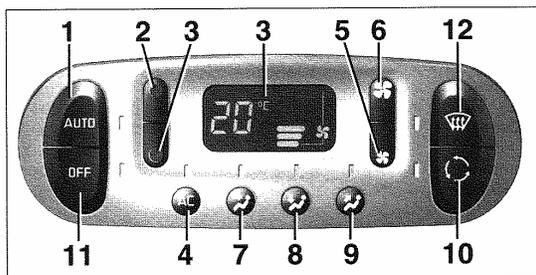
Faire fonctionner le système de climatisation 5 à 10 minutes, une ou deux fois par mois (même en hiver) pour le maintenir en parfaite condition de fonctionnement. En cas de non-production d'air froid, vérifier le bon fonctionnement des commandes ainsi que l'état des fusibles. Sinon, faire appel à un spécialiste.

COMMANDE AVEC CLIMATISATION AUTOMATIQUE (suivant équipement)

Ce dispositif se charge entièrement et automatiquement de l'air ambiant à bord du véhicule, sauf conditions exceptionnelles, et assure en permanence une bonne visibilité. Le contrôle du système s'effectue à partir de la console centrale. Il comprend un afficheur à cristaux liquides ainsi que les différentes touches de fonction.

FONCTIONNEMENT

Le mode automatique permet de maintenir le niveau de confort de l'habitacle en agissant sur les paramètres suivants : température, ventilation, répartition et réfrigération le cas échéant.



Commande d'aération-chauffage-ventilation
(avec climatisation automatique).

Nota : le fonctionnement de l'air conditionné entraîne une augmentation de la consommation de carburant.

MISE EN ACTION DU MODE AUTOMATIQUE

Appuyer sur la touche (1) " AUTO ". Le témoin de fonctionnement intégré à la touche s'allume. Sélectionner un niveau de confort (température) de 16 à 26 °C à l'aide des touches (2) ou (3).

MISE EN SERVICE OU ARRÊT DU CONDITIONNEMENT D'AIR

Actionner la touche (4), la mise en service est assurée, le témoin intégré à la touche de fonctionnement s'allume ; le témoin de la touche (1) " Auto ".

À la mise du contact, le système démarre toujours en mode automatique. Il restitue les niveaux de confort ambiant sélectionnés par les utilisateurs avant la coupure de contact.

La touche (4) vous permet de mettre en route ou d'arrêter le fonctionnement de l'air conditionné.

Nota : l'imposition du dégivrage ou du recyclage (touches 12 et 10) entraîne automatiquement le fonctionnement de l'air conditionné.

MODIFICATION DU DÉBIT D'AIR

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort. En appuyant sur les touches (5 ou 6) vous quittez le mode automatique. Le témoin intégré à la touche (1) s'éteint. Celle-ci permet de diminuer ou d'augmenter la quantité d'air soufflé dans l'habitacle.

MODIFICATION DE LA RÉPARTITION D'AIR

Le fonctionnement normal du système est le mode automatique, mais il vous est possible de modifier le choix imposé par le système (quantité d'air...).

En appuyant sur l'une des touches suivantes, vous sortez du mode automatique. Le témoin de la touche (1) s'éteint.

Touche (7) : diffuse l'air essentiellement aux aérateurs de la planche de bord.

Touche (8) : diffuse l'air uniquement aux pieds des occupants avant et arrière.

Touche (9) : le flux d'air est réparti sur les ouies de désembuage (du pare-brise et des vitres latérales).

Nota : pour chacune de ces fonctions, le témoin de la touche (1) " Auto " s'éteint, mais seule, la fonction modifiée n'est plus contrôlée automatiquement par le système. Pour revenir en mode automatique actionner la touche " Auto ".

UTILISATION EN AIR RECYCLÉ (ISOLATION DE L'HABITACLE)

Appuyer sur la touche (10), le témoin de fonctionnement intégré à la touche s'allume.

Dans cette position, l'air est pris dans l'habitacle et est recyclé sans admission d'air extérieur. Le recyclage de l'air permet de vous isoler en cas de circulation de zones polluées. L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non-renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.

Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) en appuyant à nouveau sur la touche (10) dès que le recyclage de l'air n'est plus nécessaire.

Nota : la mise en service du recyclage d'air met l'air conditionné automatiquement en fonction.

ARRÊT DE L'INSTALLATION

Actionner la touche (11), il n'apparaît plus d'information sur l'afficheur. Le témoin de fonctionnement intégré à la touche s'allume. Le dispositif est arrêté.

DÉGIVRAGE/DÉSEMBUAGE DU PARE-BRIS ET DES VITRES LATÉRALES PAR VENTILATION

Pour un dégivrage/désenneigeage rapide du pare-brise et des vitres latérales avant, actionner la touche (12). Le témoin intégré à la touche s'allume.

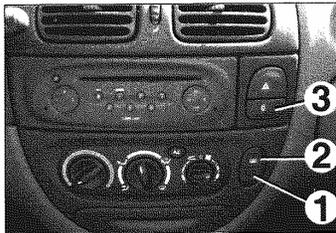
Cette fonction permet un dégivrage et désenneigeage rapide du pare-brise et des vitres latérales avant. Pour plus d'efficacité elle impose la mise en service automatique du conditionnement de l'air (témoin allumé).

Le débit d'air optimum est alors dirigé vers les sorties d'air du pare-brise et des vitres latérales avant.

Nota : pour un dégivrage efficace, il est recommandé de ne pas être en air recyclé (le témoin (4) doit être éteint). Si vous désirez modifier le débit d'air (qui peut produire un certain niveau sonore dans l'habitacle) agissez sur les touches (5 ou 6).

PARE-BRIS CHAUFFANT (selon équipement)

L'interrupteur (sauf dans le cas d'une climatisation automatique) se trouve sur la planche de bord, à droite des commandes d'aération-chauffage-ventilation (repère "20" du " Poste de conduite "). Un témoin de contrôle s'allume au combiné d'instruments lorsque la fonction est en service.



1. Emplacement pour l'interrupteur du pare-brise chauffant (selon équipement) -
2. Lunette arrière -
3. Interrupteur de condamnation des portes.

Cette fonction s'interrompt automatiquement après environ six minutes de fonctionnement, sauf en cas d'interruption manuelle en appuyant de nouveau sur l'interrupteur avant la fin de ce délai.

Nota : ce dispositif ne fonctionne que lorsque le moteur tourne. Il doit être néanmoins interrompu dès que la vitre est claire, car il est grand consommateur de courant. Ne jamais gratter la face intérieure de la vitre sous peine d'endommager les résistances.

LUNETTE ARRIÈRE CHAUFFANTE

L'interrupteur se trouve sur la planche de bord, à droite des commandes d'aération-chauffage-ventilation (repère "19" du "Poste de conduite"). Un témoin de contrôle s'allume au combiné d'instruments lorsque la fonction est en service. Cette fonction s'interrompt automatiquement après environ quinze minutes de fonctionnement, sauf en cas d'interruption manuelle en appuyant de nouveau sur l'interrupteur avant la fin de ce délai.

Nota : ce dispositif ne fonctionne que lorsque le moteur tourne. Il doit être néanmoins interrompu dès que la vitre est claire, car il est grand consommateur de courant. Ne jamais gratter la face intérieure de la vitre sous peine d'endommager les résistances.

OUVRANTS

CLÉS

La clé de contact-démarrage est une clé multifonctions qui actionne toutes les serrures de la voiture : portes, contact-démarrage, alarme et coffre à bagages. Elle peut également contenir la télécommande de verrouillage.

Nota : ne pas oublier d'enregistrer le numéro de vos clés et de votre télécommande (inscrit dans le compartiment à piles) qui vous sera indispensable en cas de perte.

VERROUILLAGE MANUEL

Les portes avant sont verrouillables et déverrouillables de l'extérieur avec la clé, et de l'intérieur en appuyant ou en soulevant le levier de condamnation des portes. Pour déverrouiller manuellement les portes arrière (selon modèle), lorsqu'une porte avant est ouverte, soulever le bouton de déverrouillage, puis manœuvrer la poignée de porte. À l'ouverture de la porte conducteur, et pour les véhicules qui en sont équipés, une alarme sonore peut se déclencher pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé.

VERROUILLAGE CENTRALISÉ (selon équipement)

Ce dispositif électromagnétique permet de verrouiller et de déverrouiller simultanément les quatre portes (selon modèle), le coffre à bagages, ainsi que la trappe à carburant.

De l'extérieur

Actionner la clé dans la serrure de l'une des portes avant pour verrouiller ou déverrouiller le véhicule.

De l'intérieur

Appuyer sur l'interrupteur placé à droite de l'emplacement autoradio. L'ouverture, de l'intérieur, d'une porte avant verrouillée, commande automatiquement son déverrouillage. Le verrouillage, par contre, ne peut pas être effectué porte avant ouverte.

TÉLÉCOMMANDE DE VERROUILLAGE CENTRALISÉ

Ce dispositif à infrarouge remplit les mêmes fonctions que les clés. Il se compose d'un émetteur logé dans le corps de la clé, et d'un récepteur placé sur la console de pavillon.

De l'extérieur, diriger l'extrémité de la clé vers le plafonnier (infrarouge) en évitant tout obstacle (doigt, montant de porte...). Presser la télécommande pendant environ une seconde (le témoin sur la télécommande s'allume) pour ordonner le verrouillage ou le déverrouillage. Le verrouillage est visualisé par 2 clignotements des feux de détresse et par le clignotement permanent du contacteur de verrouillage centralisé sur la console centrale.

Le déverrouillage est visualisé par 1 clignotement des feux de détresse et par le clignotement permanent du contacteur de verrouillage centralisé sur la console centrale.

Nota : suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande) le fonctionnement de la télécommande peut être perturbé.

La télécommande de verrouillage-déverrouillage des différents ouvrants du véhicule se situe dans la tête de la clé. Elle est alimentée par une pile qu'il convient de remplacer lorsque ce témoin rouge, situé sur la tête de la clé, ne s'allume plus. Pour la remplacer, procéder comme suit :

- Déposer la vis située sur le corps de clé, à l'opposé du témoin rouge.
- Ouvrir le boîtier et remplacer la pile en respectant la polarité gravée sur le couvercle.
- La durée d'utilisation d'une pile est de deux ans environ.

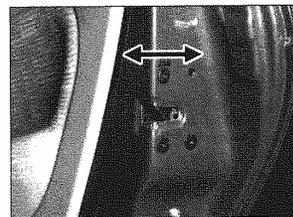
Important : ne pas jeter les piles usagées. Les confier à un spécialiste.

Remarque : après un changement de pile, il peut être nécessaire de procéder à une synchronisation de la télécommande. De l'intérieur de véhicule, appuyer sur la télécommande jusqu'à l'extinction du témoin (environ 10 secondes). Relâcher puis appuyer successivement deux fois sur la télécommande. Si cela ne suffit pas, il faut s'adresser à un spécialiste.

SÉCURITÉ ENFANTS

(Mégane berline, break et Scénic)

Il est possible de verrouiller l'ouverture intérieure des portes arrière pour assurer la sécurité des enfants aux places arrière.



Déplacer le levier situé au-dessus de la serrure de chacune des portes arrière (voir figure). L'ouverture de l'intérieur est rendue impossible, l'ouverture de l'extérieur restant libre.

Commande de la sécurité enfants.

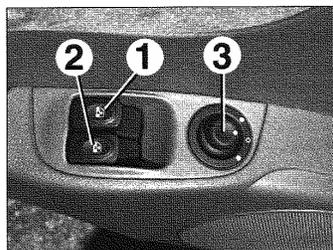
LEVE-VITRES ÉLECTRIQUES AVANT

Les interrupteurs de commande sont disposés sur la garniture des portes (voir figure).

Contact mis :

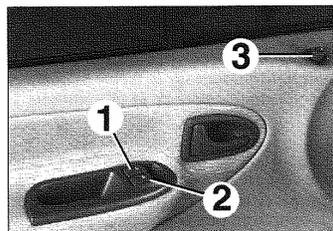
- Appuyer sur l'interrupteur pour baisser la vitre.
- Soulever l'interrupteur pour relever la vitre.

Pour la vitre conducteur, une impulsion brève et plus forte, jusqu'à sentir un " point dur ", permet de lever ou baisser complètement la vitre.



Interrupteur de lève-vitres électriques avant et réglage électrique des rétroviseurs extérieurs (sauf Mégane Scénic)

- 1. Vitre conducteur -
- 2. Vitre passager -
- 3. Bouton réglage des rétroviseurs extérieurs.



Interrupteur de lève-vitres électriques avant et réglage électrique des rétroviseurs extérieurs (Mégane Scénic)

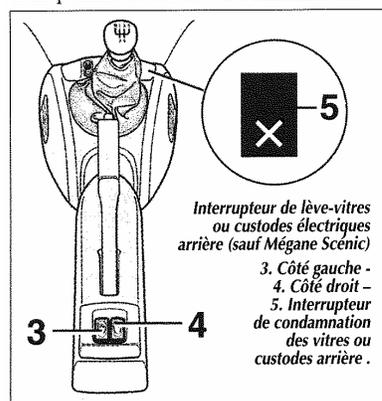
- 1. Vitre conducteur -
- 2. Vitre passager -
- 3. Bouton réglage des rétroviseurs extérieurs.

Remarque : le Cabriolet dispose en plus d'une commande de lève-vitres électriques simultanées. Une pression sur ce bouton et les vitres avant et arrière montent ou descendent en même temps.

LEVE-VITRES ÉLECTRIQUES ARRIERE (selon équipement)

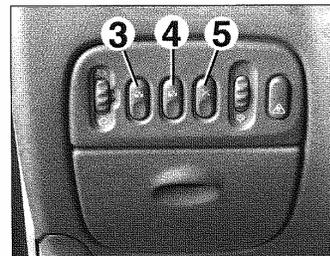
Les commandes des vitres arrière (vitres de custode entrebâillables sur la Mégane Coupé) sont disposées en bout de la console centrale (sauf Mégane Scénic) ou au-dessus de la boîte à fusibles (Mégane Scénic).

Il est possible de condamner l'utilisation des commandes des vitres arrière à l'aide de l'interrupteur (repère "24" ou "33" du " Poste de conduite ") situé sur la console centrale ou au-dessus de la boîte à fusibles (selon modèle).



Interrupteur de lève-vitres ou custodes électriques arrière (sauf Mégane Scénic)

- 3. Côté gauche -
- 4. Côté droit -
- 5. Interrupteur de condamnation des vitres ou custodes arrière .



Interrupteur de lève-vitres électriques arrière (Mégane Scénic)

- 3. Côté gauche -
- 4. Côté droit -
- 5. Interrupteur de condamnation des vitres ou custodes arrière.

TOIT OUVRANT À COMMANDE MANUELLE (Mégane Scénic)

La Mégane Scénic peut être équipée de deux toits ouvrants à soulèvement à commande manuelle. La manœuvre est identique pour les toits avant ou arrière.

- Faire coulisser l'écran pare-soleil vers l'arrière.
- Abaisser la poignée, la tourner d'un quart de tour et pousser vers le haut.
- Procéder à l'inverse pour la fermeture.

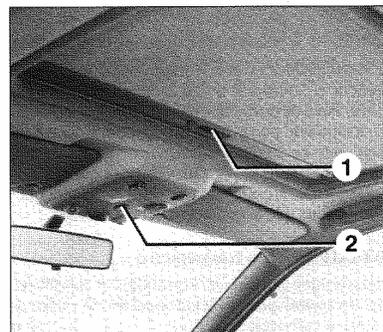


Poignée de commande d'un toit ouvrant (Mégane Scénic).

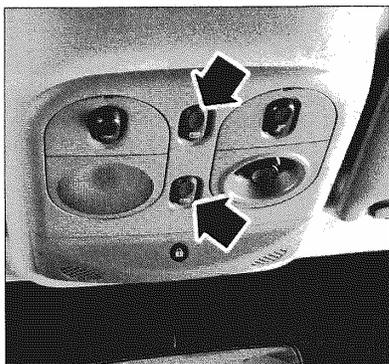
TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE (Mégane berline, break, Scénic et Coupé)

Il est commandé par un interrupteur basculeur disposé sur la console de pavillon, entre les deux pare-soleil. Le toit ouvrant est coulissant et entrebâillant. Pour passer d'un mode à l'autre, le toit doit être complètement fermé.

Sur la Mégane Scénic, la manœuvre est identique pour le toit avant ou le toit arrière. Seul le contacteur est différent.



Interrupteurs de commande de toit ouvrant électrique (Mégane Scénic).



Interrupteurs de commande de toit ouvrant électrique (sauf Mégane Scénic).

Entrebâillement

- Faire coulisser l'écran pare-soleil (1) vers l'arrière.
- Actionner l'interrupteur (2) vers l'avant et maintenir la pression jusqu'à obtenir l'ouverture souhaitée.
- Pour fermer, actionner l'interrupteur vers l'arrière.
- Ramener, le cas échéant, l'écran pare-soleil vers l'avant.

Ouverture coulissante

- Actionner l'interrupteur vers l'arrière et maintenir la pression jusqu'à obtenir l'ouverture souhaitée. L'écran pare-soleil est entraîné par l'ouverture du toit.
- Pour fermer, actionner l'interrupteur vers l'avant.
- Ramener, le cas échéant, l'écran pare-soleil vers l'avant.

COFFRE À BAGAGES

Le verrouillage et déverrouillage s'effectuent en même temps que les portes.

Pour ouvrir, presser le poussoir et soulever la porte.

Pour fermer, s'aider de la poignée intérieure (selon modèle) et lorsque la porte arrive à hauteur d'épaules, lâcher la poignée et terminer de fermer en appuyant sur l'extérieur du panneau.

Remarque : utiliser la clé pour déverrouiller la porte du coffre sans actionner le verrouillage centralisé.

RÉTROVISEURS

INTÉRIEUR

Le rétroviseur est du type jour/nuit. Pour éviter d'être ébloui la nuit par les voitures suivieuses, basculer le curseur sur la partie inférieure du rétroviseur.

EXTÉRIEURS À COMMANDE MANUELLE

Attention : le rétroviseur côté conducteur est du type asymétrique et comporte donc deux zones. La zone intérieure correspond à ce qui est normalement vu dans un rétroviseur classique. La zone extérieure permet d'accroître la visibilité latérale arrière. Les objets dans la zone extérieure apparaissent beaucoup plus éloignés qu'ils ne le sont en réalité.

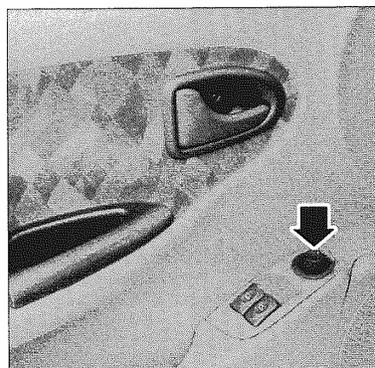
Réglable de l'intérieur en agissant sur le levier situé en haut de l'habillage, dans l'angle avant de la porte.

EXTÉRIEURS À COMMANDE ÉLECTRIQUE (selon équipement)

Les rétroviseurs extérieurs fonctionnent contact mis.

Sur la Mégane Scénic, la commande est située en haut de l'habillage de la porte conducteur, sur les autres versions, elle est située sur la garniture de porte conducteur, devant les commandes de vitres électriques.

- Actionner le bouton vers la gauche pour sélectionner le rétroviseur gauche et vers la droite pour sélectionner le rétroviseur droit (voir figure).
- Agir ensuite directement sur le bouton pour le réglage définitif et l'orientation du rétroviseur.



Bouton de réglage des rétroviseurs électriques (sauf Mégane Scénic).

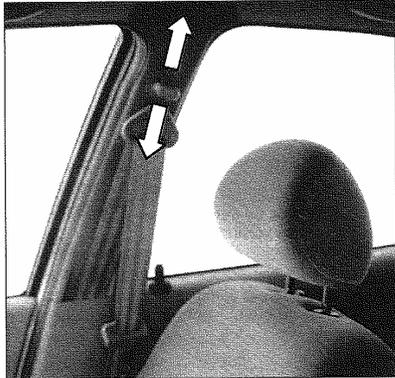


Bouton de réglage des rétroviseurs électriques (Mégane Scénic).

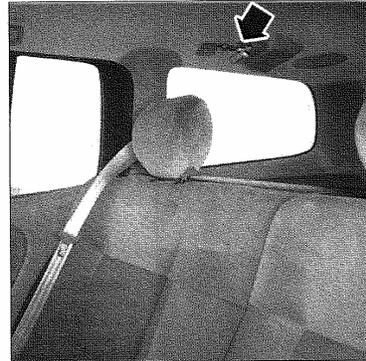
CEINTURES DE SÉCURITÉ

AVANT

L'ancrage latéral des ceintures avant est réglable en hauteur (sauf Mégane Cabriolet).
Actionner le bouton de déverrouillage et déplacer le point d'ancrage latéral vers le haut ou vers le bas de telle sorte que la sangle passe au milieu de l'épaule et non sur le cou.

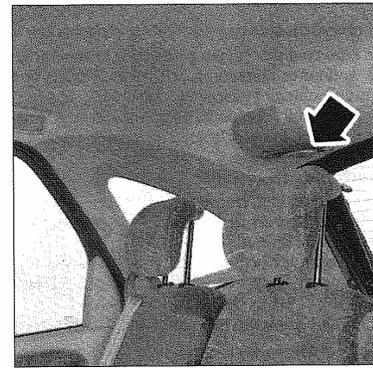


Réglage en hauteur du point d'ancrage des ceintures de sécurité avant.



Implantation de la ceinture centrale arrière (Mégane break).

Implantation de la ceinture centrale arrière (Mégane Scénic).



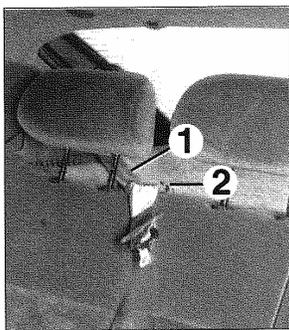
ARRIÈRE

Sur la Mégane berline 5 portes, faire impérativement passer la sangle (1) de la ceinture centrale dans le guide (2) prévu à cet effet.
Sur les Mégane break et Scénic, la ceinture centrale se situe à l'arrière du toit.

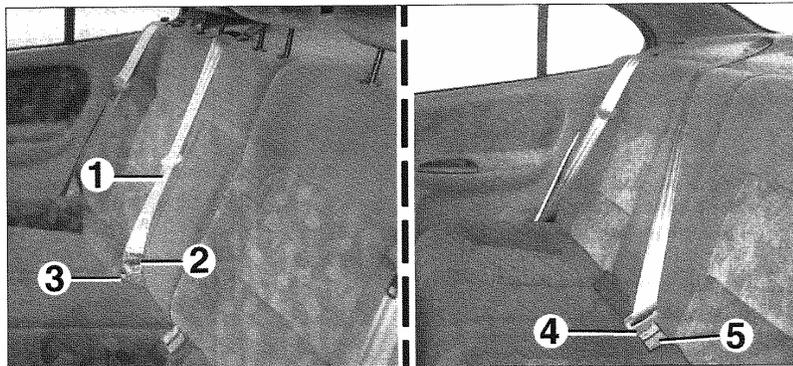
Pour la mise en place de la ceinture arrière centrale, dérouler lentement la sangle (1) et encliqueter le pêne noir (2) dans le boîtier de verrouillage noir (3). Encliqueter le dernier pêne coulissant (4) dans le boîtier rouge (5).

Lorsque les places arrière ne sont pas occupées, ranger les boucles de ceintures de sécurité dans les emplacements aménagés à cet effet.

Attention : pour des raisons de sécurité, installer les enfants en bas âge dans des sièges spéciaux bien adaptés.



Passage de la ceinture centrale arrière (berline 5 portes).

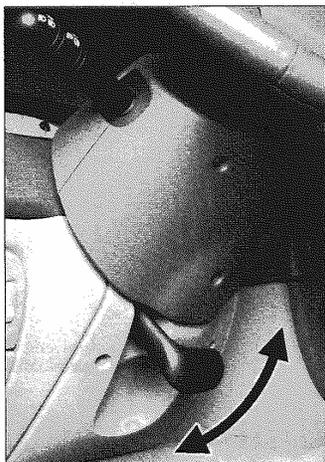


Mise en place de la ceinture arrière centrale.

VOLANT RÉGLABLE (selon équipement)

La position du volant peut être réglée en hauteur. Abaisser le levier, positionner le volant dans la position souhaitée puis repousser le levier pour bloquer le volant.

Nota : pour des raisons évidentes de sécurité, effectuer le réglage véhicule à l'arrêt.



Réglage en hauteur du volant.

SACS DE SÉCURITÉ GONFLABLES (selon équipement)

Les airbags, situés au centre du volant côté conducteur (selon équipement), à l'intérieur du tableau de bord côté passager (selon équipement) et dans les sièges avant (selon équipement), se déploient instantanément en cas de choc frontal dans les deux premiers cas et en cas d'un choc latéral dans le dernier cas. Choc violent exclusivement. Le système ne fonctionne que contact mis.

Les systèmes complémentaires des ceintures de sécurité sont combinés avec celui des airbags.

Attention : pour une efficacité totale des sacs de sécurité gonflables, les occupants des places avant doivent avoir bouclé leurs ceintures de sécurité.

Contrôle

Le combiné d'instruments est équipé d'un témoin de contrôle (repère "15" du "Combiné d'instruments"). Contact mis ce témoin doit s'allumer quelques secondes, puis s'éteindre. Le fonctionnement correct du système est alors confirmé.

En cas d'anomalie, ce témoin ne s'allume pas, ne s'éteint pas, s'allume ou clignote en cours de route. Dans cette hypothèse, consulter un spécialiste.

Remarques importantes

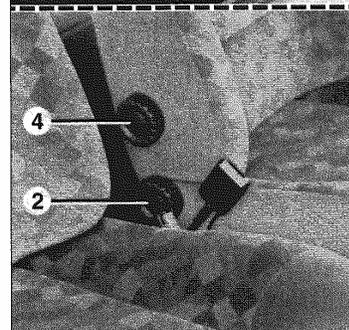
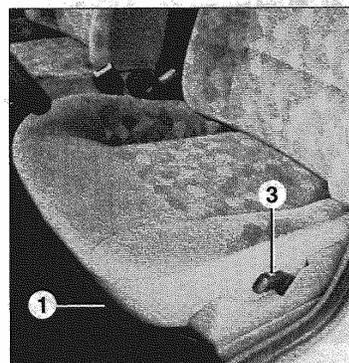
- Ne placer aucun objet devant ou sur les sacs gonflables.
- En conduisant, toujours tenir le volant par la jante.
- Après un accident, ne pas toucher aux pièces chaudes et, quelle que soit l'importance du choc, faire vérifier le sac gonflable.
- Ne jamais installer de siège enfant, dos à la route, à la place du passager avant.

- En dehors du personnel qualifié, toute modification ou toute intervention est rigoureusement interdite.
- Les modules " coussins gonflables " et les systèmes pyrotechniques des ceintures de sécurité doivent être impérativement remplacés dans les 10 ans qui suivent la première mise en circulation du véhicule. Cette opération doit être exclusivement réalisée par un spécialiste.

SIÈGES AVANT

RÉGLAGE LONGITUDINAL

Soulever la barre (1) située à la partie inférieure avant de l'assise, et déplacer le siège. Relâcher la poignée et imprimer au siège un mouvement AV/AR jusqu'à son blocage correct.



Réglages des sièges (Mégane berline et break)

1. Longitudinal
2. Inclinaison du dossier
3. Hauteur de l'assise
4. Courbure du dossier.

RÉGLAGE DE L'INCLINAISON DU DOSSIER

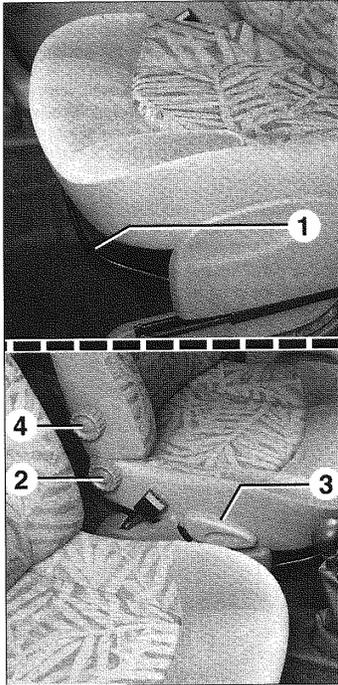
Actionner la molette ou le levier (2), disposé sur le côté intérieur du dossier, rechercher la position désirée.

RÉGLAGE DE LA HAUTEUR D'ASSISE DU SIÈGE CONDUCTEUR

Pour soulever ou abaisser l'assise du siège conducteur de la Mégane Scénic, actionner le levier (3), situé sur le côté intérieur du dossier jusqu'à l'obtention de la position désirée.

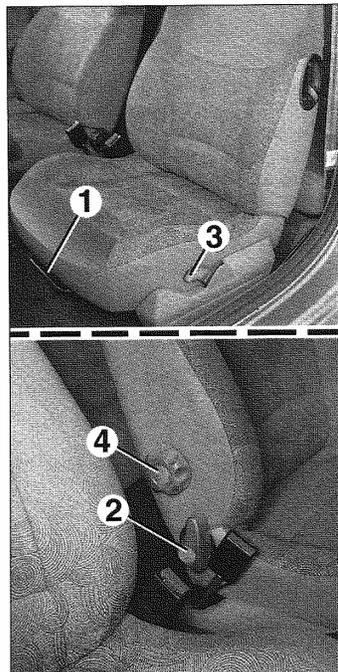
Sur les Mégane berline, break et Coupé, le levier se trouve sur le côté extérieur du siège.

HABITACLE



Réglages des sièges
(Mégane berline
et break)

1. Longitudinal
2. Inclinaison
du dossier
3. Hauteur de l'assise
4. Courbure
du dossier.



Réglages des sièges
(Mégane Coupé)

1. Longitudinal
2. Inclinaison
du dossier
3. Hauteur de l'assise
4. Courbure
du dossier.

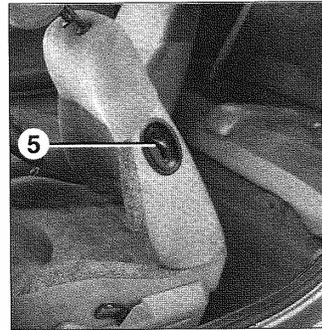
**RÉGLAGE DE LA COURBURE DU DOSSIER
DU SIÈGE CONDUCTEUR**

Pour régler le confort lombaire du siège conducteur, tourner la molette (4) disposée sur le côté intérieur du dossier.

ACCES AUX PLACES ARRIERE (Mégane Coupé)

Soulever le levier (5), puis faire basculer le dossier et coulisser le siège vers l'avant.

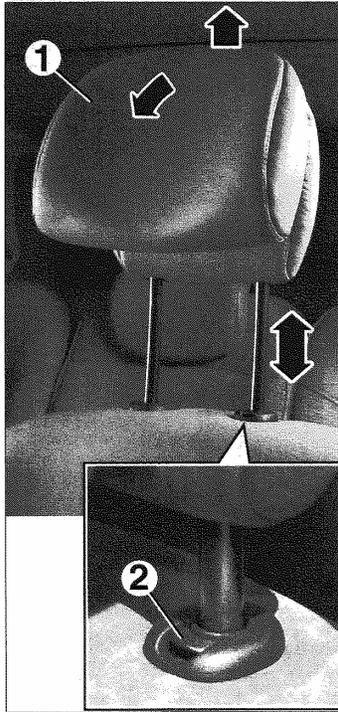
Pour la remise en place, repousser le siège vers l'arrière et régler le siège en s'assurant de son bon verrouillage.



Accès aux places arrière
(Mégane Coupé).

APPUIS-TÊTE

Les appuis-tête avant sont réglables en hauteur et en inclinaison (selon équipement).



Réglage en hauteur

- Pour monter ou descendre, tirer l'appui-tête vers vous et le faire coulisser simultanément.

Réglage en inclinaison (selon équipement)

- Écarter ou rapprocher la partie avant (1) de l'appui-tête jusqu'au confort désiré.

Dépose et repose

- Amener l'appui-tête en position haute.
- Soulever la languette (2) puis tirez l'appui-tête vers le haut.
- Introduire les tiges dans les fourreaux, les crans dirigés vers l'avant, puis abaisser l'appui-tête vers le bas jusqu'à la hauteur désirée.

Réglage d'un appui-tête avant.

SIÈGES CHAUFFANTS (selon équipement)

Contact mis, actionner l'interrupteur situé sur la console centrale, près du levier de vitesses (sauf Mégane Scénic) ou au-dessus de la boîte à fusibles (Mégane Scénic) (repère "24" ou "33" du "Poste de conduite"). Le témoin allumé sur l'interrupteur ne signifie pas pour autant que le système soit actif. En effet, celui-ci est réglé pour ne fonctionner que si la température de l'habitacle est inférieure à 12 ± 4 °C.

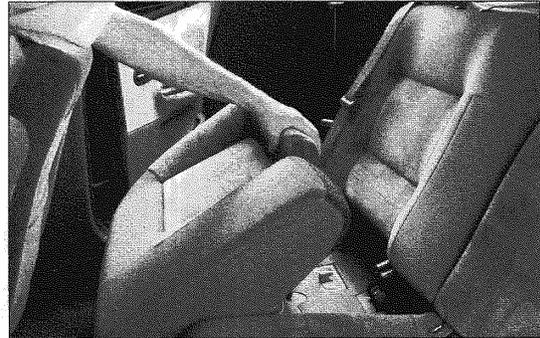
BANQUETTE ARRIÈRE

La fonctionnalité intérieure arrière dépend du type de véhicule. Les transformations sont différentes selon les modèles.

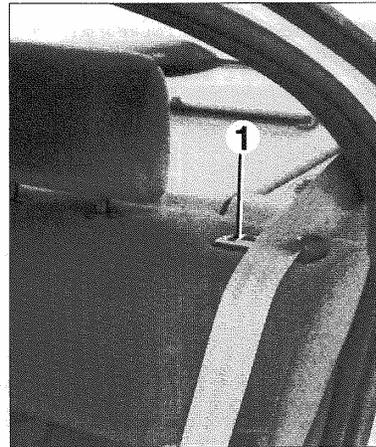
TRANSFORMATION ARRIÈRE (Mégane berline et break)

Il est possible de basculer la banquette ou l'une des deux parties qui la compose.

- Soulever l'assise et la basculer vers l'avant.
- Déposer les appuis-tête.
- Déverrouiller le dossier en appuyant sur le bouton (1) pour le libérer et l'abaisser.
- Procéder à l'inverse pour remettre le siège en place.



Basculement d'une partie de banquette arrière (Mégane berline et break).



Bouton de déverrouillage du dossier arrière (Mégane berline et break).

Nota : lors de la manœuvre de la banquette, veiller à bien positionner les ceintures dans leur guide.

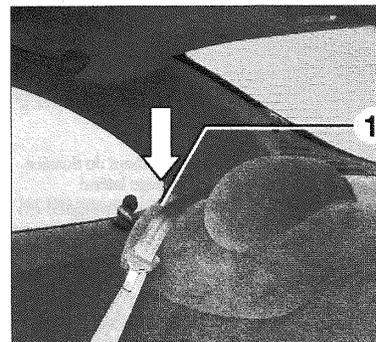
Remarque : la banquette dispose d'un accoudoir qu'il suffit de baisser ou lever selon la position désirée.

TRANSFORMATION ARRIÈRE (Mégane Coupé)

Il est possible de basculer le dossier arrière ou l'une des deux parties qui le compose.

- Déverrouiller le dossier en appuyant sur le bouton (1) pour le libérer et l'abaisser.
- Procéder à l'inverse pour remettre le siège en place.

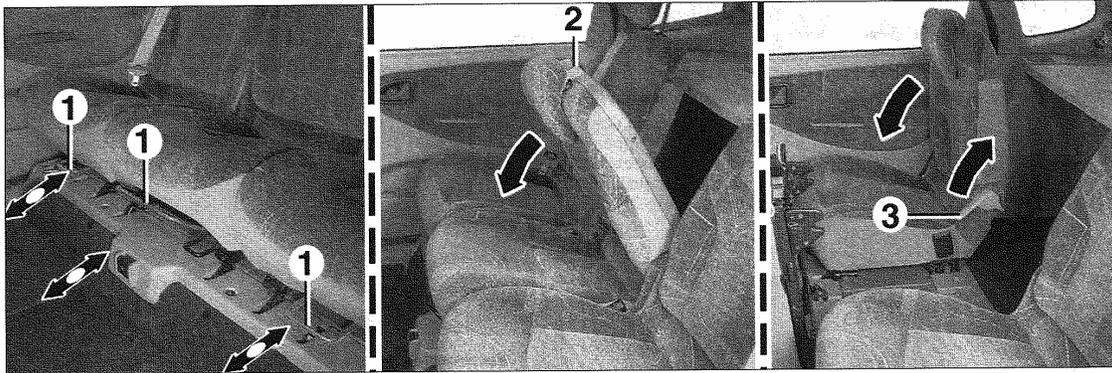
Nota : lors de la manœuvre de la banquette, veiller à bien positionner les ceintures dans leur guide.



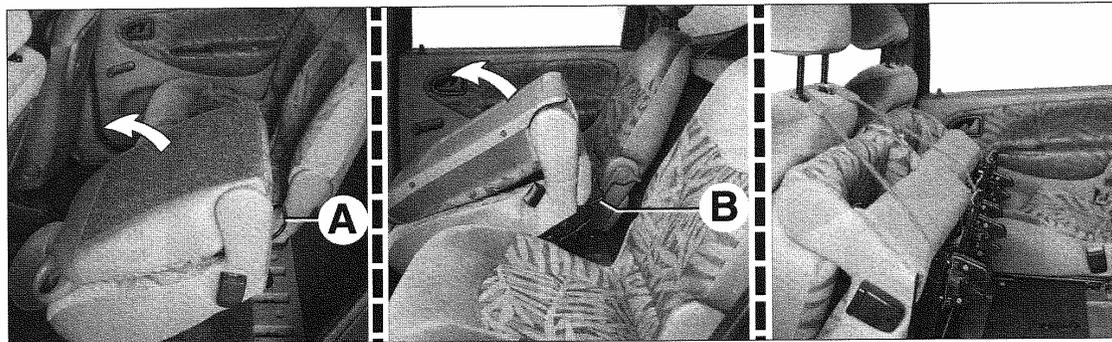
Remarque : la banquette dispose d'un vide-poches qu'il suffit de baisser ou lever selon la position désirée.

Bouton de déverrouillage du dossier arrière (Mégane Coupé).

HABITACLE



Déverrouillage des sièges arrière (Mégane Scénic)
 1. Levier de déverrouillage de l'assise – 2. Poignée de déverrouillage d'un dossier de siège central – 3. Poignée de déverrouillage d'un dossier de siège latéral.



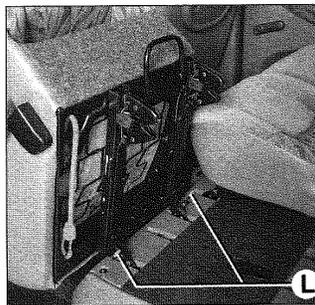
Basculement d'un siège arrière complet vers l'avant (Mégane Scénic).

TRANSFORMATION ARRIÈRE (Mégane Scénic)

Les places arrière sont constituées de trois sièges indépendants. Chaque siège est amovible et réglable.

Réglage longitudinal

Soulever le levier (1) situé sous l'assise, puis avancer ou reculer le siège. Contrôler le verrouillage.



Basculement du dossier du siège central

Soulever la poignée (2) pour abaisser ou relever le dossier.

Basculement du dossier d'un siège latéral

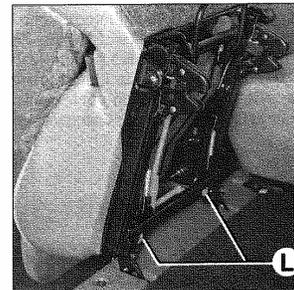
Soulever la poignée (3) pour abaisser ou relever le dossier.

▷
 Dépose d'un siège latéral arrière (Mégane Scénic).

Dépose d'un siège central arrière (Mégane Scénic).

Basculement d'un siège arrière complet

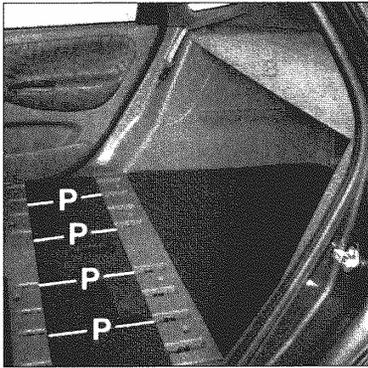
- Rabattre complètement le dossier.
- Contrôler le verrouillage de la position longitudinale du siège (sinon manœuvre impossible).
- Soulever la barre (A ou B selon le siège concerné) et rabattre le siège contre les sièges avant.
- Fixer le siège aux appuie-tête avant à l'aide de la sangle élastique logée sous chaque siège.
- Pour la remise en place, abaisser le siège jusqu'à 10 cm environ du sol, puis le lâcher.



Dépose d'un siège latéral ou du siège central

- Rabattre le siège complet.
- Abaisser les deux languettes (L) et soulever le siège.
- Pour la remise en place, présenter les fixations en face de leurs points d'ancrage, puis rabattre le siège.

HABITACLE



Déplacement des sièges arrière latéraux (Mégane Scénic).

Déplacement des sièges arrière

En supprimant le siège central, il est possible de déplacer les sièges latéraux arrière vers l'intérieur.

- Utiliser les points d'ancrage (P).

Remarque : dans cette configuration, une plus grande inclinaison des dossiers vers l'arrière est possible. Relever au préalable la partie repliable du cache-bagages.

APPUI-TÊTE

Réglage en hauteur

- Lever ou baisser l'appui-tête selon convenance.

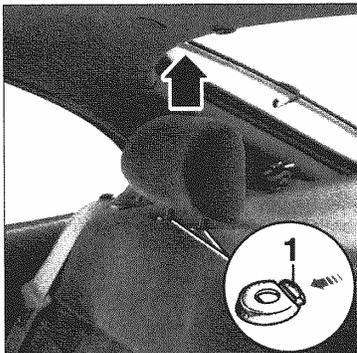
Dépose et repose

- Appuyer sur les deux languettes (1) et tirer l'appui-tête vers le haut.
- Introduire les tiges dans les fourreaux, les crans dirigés vers l'avant, puis abaisser l'appui-tête vers le bas jusqu'à la hauteur désirée.

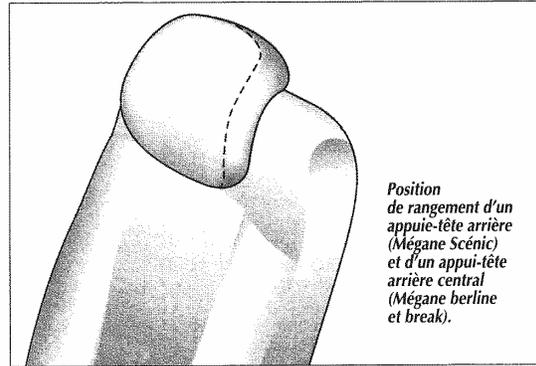
Position de rangement

- Sur les appuis-tête de la Mégane Scénic et l'appui-tête central des Mégane Berline et break, Appuyer sur les deux languettes (1) puis abaisser complètement l'appui-tête vers le bas.

Remarque : la position de rangement ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis aux places arrière.



Réglage d'un appui-tête arrière.



Position de rangement d'un appui-tête arrière (Mégane Scénic) et d'un appui-tête arrière central (Mégane berline et break).

TABLETTE ARRIÈRE (Mégane berline 5 portes et Scénic)

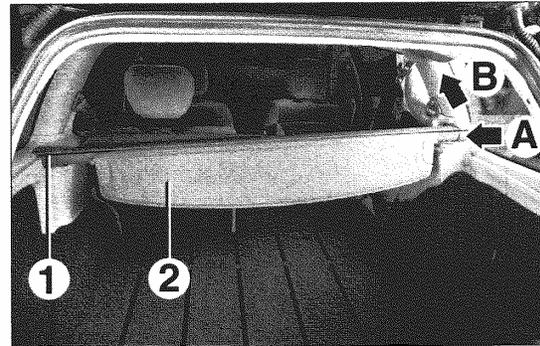
Pour obtenir un volume de chargement parfaitement accessible, il est possible de déposer la tablette arrière.

- Décrocher les deux cordons de maintien situés de part et d'autre de la tablette en dégageant les boucles de fixation.
- Lever la tablette légèrement et la tirer vers soi.
- Pour la repose, procéder en sens inverse de la dépose.

Nota : sur la Mégane Scénic, il est possible de positionner la tablette à mi-hauteur du coffre en utilisant les points d'appui.

Remarques

- Ne pas mettre plus de 70 kg sur la tablette arrière.
- Arrimer correctement la charge dans le coffre.
- En cas de charge importante, modifier le réglage de la portée des projecteurs.



Dépose du cache-bagages (Mégane break).

CACHE-BAGAGES (Mégane break)

Le cache-bagages se compose d'une partie rigide (1) dotée d'un enrouleur et d'une partie souple (2).

Pour enrouler la partie souple, tirez-la puis levez légèrement et laissez le cache-bagages s'enrouler.

Pour le retirer, exercez une pression vers l'intérieur du véhicule (A) puis soulevez l'ensemble cache-bagages (B).